

L'enquête française sur l'attentat contre l'avion de Habyarimana relancée

@rib News, 15/06/2010 - Source Reuters Selon une source judiciaire, un juge français devait se rendre ce lundi en Norvège pour relancer l'enquête sur l'événement déclencheur du génocide rwandais de 1994, l'attentat ayant coûté la vie au président Juvénal Habyarimana. Le juge d'instruction Marc Trévidic doit interroger sur commission rogatoire deux témoins clés de l'affaire, des réfugiés rwandais qui avaient alimenté dans un premier temps la thèse accusant le parti Paul Kagame, actuel président du pays, avant de se rétracter.

L'enjeu est judiciaire et diplomatique, puisque les relations diplomatiques franco-rwandaïses avaient été rompues en 2006, une première version de l'enquête française ayant abouti, suite aux premiers témoignages, à des mandats d'arrêt internationaux contre neuf dignitaires de Kigali. Ces relations ont été rétablies fin 2009. L'enjeu est aussi historique, puisque les auteurs de l'attentat sont considérés comme responsables indirects du génocide qui a vu périr 800.000 Tutsis et Hutus modérés. L'avion du président Habyarimana avait été abattu par des missiles sol-air à son atterrissage à Kigali. Onze autres personnes avaient été tuées, dont le président burundais de l'époque, Cyprien Ntaryamira, deux de ses ministres et quatre membres d'équipage français. Le premier témoin que doit interroger le juge français est Joshua Ruzibiza, qui avait affirmé en 2003 à la justice française avoir fait partie du commando de tireurs envoyés selon lui par le FPR (Front patriotique rwandais), le parti de Paul Kagame. Il s'est rétracté en 2008 sur une radio rwandaise. Le second témoin est Emmanuel Ruzigana, qui avait aussi dit avoir participé à l'opération pour le FPR, avant de revenir sur ses aveux dans une lettre en 2006 à Jean-Louis Bruguière, procureur juge d'instruction de l'affaire. Une seule personne est mise en examen dans le dossier. Arrêtée en Allemagne le 9 novembre 2008 puis extradée vers la France, Rose Kabuye, actuelle chef du protocole du président rwandais, a été mise en examen pour "complicité d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste" et laissée en liberté sous contrainte judiciaire. Paul Kagame et l'actuel régime rwandais nient toute implication dans l'attentat. Ils affirment que Paris, qui avait soutenu le régime rwandais de l'époque, cherche à faire diversion. Les relations se sont réchauffées entre Paris et Kigali. En déplacement Rwanda en février dernier, le président Nicolas Sarkozy a reconnu des "erreurs" de la France.